

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 50 (1979)

Heft: 9: L'énergie : problème complexe et capital

Artikel: La politique de l'énergie une lecture analytique du rapport de la GEK

Autor: Tschopp, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La politique de l'énergie une lecture analytique du rapport de la GEK

Exposé de M. Pierre Tschopp, professeur à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève,
membre de la Commission de la conception globale suisse de l'énergie

Ma position, dans ce cycle de conférences, est délicate. Ayant collaboré à l'élaboration du rapport de la GEK, il ne m'appartient pas vraiment d'en faire la critique. Ce que je propose, c'est de vous livrer une analyse susceptible de vous faciliter l'accès à une documentation de plusieurs milliers de pages, dont la critique n'a pas manqué de dire qu'elle était plus prodigue en mots qu'en idées nouvelles.

L'exposé qui suit est composé de sept parties. Les sujets abordés et la logique de leur imbrication sont de nature à expliciter la démarche méthodologique de la GEK et les principaux axes de préoccupations qui ont façonné ses travaux. Dans ce dernier domaine notamment, la GEK était liée par le mandat que le Conseil fédéral lui avait confié et qui insistait beaucoup sur la nécessité d'une diminution de la « dépendance politique et économique du pays à l'égard de l'étranger ».

Après avoir campé le décor en rappelant l'état énergétique actuel, je vais me tourner vers l'important travail perspective de la GEK, dont la base est un scénario de laisser-faire. Cette perspective dégage une trajectoire probable de la

consommation finale d'énergies en Suisse dans l'hypothèse où aucune véritable politique énergétique ne prendrait place et où on laisserait les choses évoluer de façon spontanée. Cette perspective de base est la cheville ouvrière des travaux de la GEK. C'est à partir de cette approche qu'ont été définies les perspectives et scénarios avec intervention. Le chapitre suivant sera consacré au potentiel d'économies qui a fait — au niveau de la consommation finale — l'objet d'enquêtes approfondies mandées par la GEK. Ces potentiels d'économies d'énergies distinguent les différents scénarios qui sont proposés.

Après avoir dressé un bilan intermédiaire, en confrontant les scénarios de laisser-faire avec les scénarios d'intervention, on passera à la « substitution », problématique que la GEK situe avant tout dans le contexte de la dépendance du pétrole. Nous pourrons ensuite esquisser la répartition des rôles que la GEK préconise parmi les agents économiques, les « modal splits », pour reprendre sa terminologie. Nous terminerons cet exposé sur les options politiques qui demeurent ouvertes.

1. Les contours de la situation actuelle

Dans le domaine énergétique, l'histoire récente (jusqu'en 1973) a été apparemment sans problèmes. L'énergie était bon marché et abondante et favorisait en cela une croissance économique rapide.

La figure 1 retrace l'évolution de la consommation finale en termes physiques (TCAL). Par consommation finale, on entend l'énergie qui intéresse en tant

que telle le consommateur, par opposition notamment à l'énergie primaire, qui en est la source. La consommation finale renseigne mal sur les véritables besoins. Elle ne fait pas état des pertes d'énergie au passage d'énergies primaires aux énergies finales. Une statistique de la consommation finale d'énergies ne fait pas apparaître non plus l'absorption d'*« énergie grise »*, ce qui constitue une

Consommation finale d'énergie 1960-1975 en TCAL

	PETROLE	ELECTRICITE	GAZ	CHARBON	TOTAL
1960	35'800	13'300	1'300	16'400	70'300
1975	111'400	25'000	5'000	2'300	145'800

Fig. 1

lacune importante pour un pays tel que la Suisse.

Cela dit, la figure 1 montre les caractéristiques de l'évolution de 1960 à 1975 : triplement de la consommation finale de pétrole, doublement de la part de l'électricité. Quant au gaz, il connaît un regain d'intérêt depuis l'abandon du gaz de

ville au profit du gaz naturel, alors que le charbon disparaît quasiment de la scène. Pour ce qui est de l'ensemble de la demande d'énergies finales, on enregistre un doublement en l'espace de 15 ans, ce qui est beaucoup vu le niveau de départ déjà très élevé de 1960.

Evolution des prix moyens de l'énergie au niveau de la consommation, de 1950 à 1975

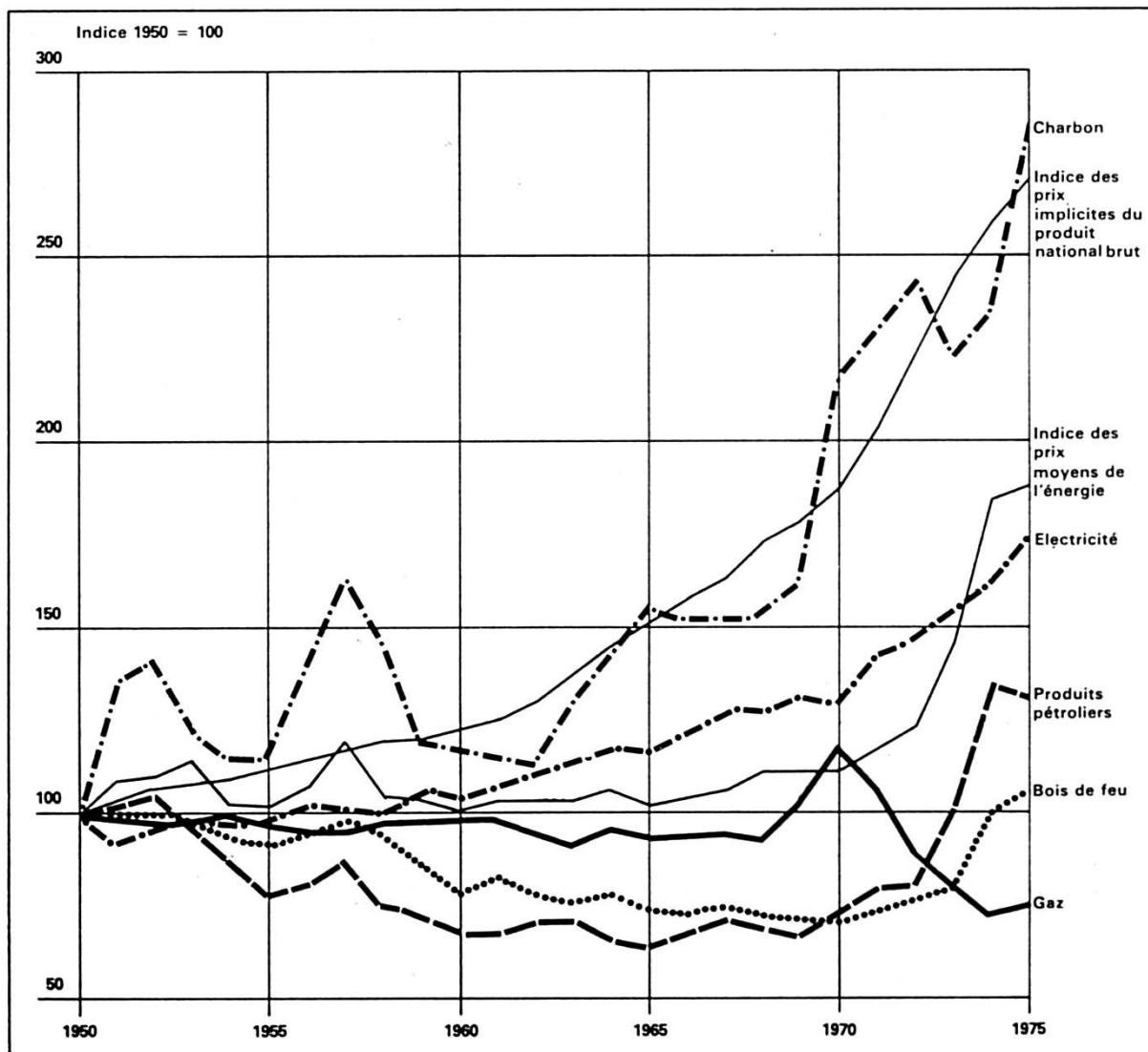


Fig. 2

La figure 2 illustre l'évolution des prix. De bas en haut y figurent les évolutions des indices des prix du pétrole, de l'électricité et, enfin, l'évolution des prix de tous les biens et services entrant dans le produit intérieur brut (PIB). Quelque chose de fondamental apparaît dans ce graphique : malgré le fort accroissement du prix du pétrole en 1973, les prix relatifs de l'énergie et en particulier ceux du pétrole, n'ont cessé de diminuer par rapport à l'évolution de tous les autres prix qui entrent dans le PIB. Un seul agent énergétique a connu une autre évolution de ses prix : le charbon.

Si l'on fait abstraction de variations cycliques et fortuites du prix du charbon en Suisse, son évolution correspond en gros à celle de l'indice implicite des prix du PIB. Pourquoi cela ? Simplement parce que ce charbon vient surtout d'Allemagne fédérale et qu'il y est extrait des mines moyennant une technologie fortement capitalisée. Cette technologie est très ressemblante à celle qui est uti-

lisée pour confectionner les biens et services entrant par ailleurs dans le PIB. On sait en effet combien les économies allemandes et suisses se ressemblent et c'est cette ressemblance qui explique la relative constance du prix du charbon exprimé en termes de l'ensemble des biens et services échangés dans l'économie suisse.

En ce qui concerne le poids économique de notre approvisionnement en énergie, il est relativement léger. La dépense annuelle nette d'impôts au niveau de la consommation finale est d'environ 8 milliards de francs, soit 5,5 % du produit national brut (PNB). Compte tenu des impôts et taxes prélevés par l'Etat, le ménage suisse moyen consacre environ 2200 francs à l'énergie soit 5,5 % de sa dépense de consommation. Dans l'agriculture, les coûts d'énergie finale ne représentent que 2,5 % de la valeur ajoutée globale, et dans l'industrie, l'incidence moyenne de l'approvisionnement en énergie finale est même inférieure à 2 %.

Consommation finale

	ABSORPTION TOTALE	DONT CHALEUR DE CONFORT
MENAGES	28 %	90 %
INDUSTRIE	24 %	19 %
ARTS ET METIERS	10 %	30 %
SERVICES	12 %	80 %
AGRICULTURE	1 %	20 %
TRANSPORTS	25 %	-
	100 %	

LA PART GLOBALE DE LA CHALEUR DE CONFORT EST DE ENVIRON 44 %.

Fig. 3

La représentation schématique 3 retrace l'absorption d'énergie finale par secteurs, tout en indiquant l'incidence des besoins de chauffage et d'eau chaude pour chacun d'eux.

La palette des débouchés par catégories d'usagers et d'utilisation est assez équilibrée : les ménages absorbent 28 % de l'énergie finale, leur demande de chaleur de confort étant prépondérante. L'industrie (opposée ici aux arts et métiers) consomme 24 % environ de l'énergie finale, elle utilise avant tout de la force et de la chaleur de processus, sa part de chaleur de confort étant faible. Les arts et métiers comptent pour 10 % dans ce bilan, avec une participation aux besoins de chaleur de confort relativement élevée. Restent les services à l'exclusion du transport, avec 12 % et 25 % pour les besoins de transport.

Globalement donc, 45 % environ de la consommation finale d'énergie sont absorbés par la chaleur de confort, 25 à 30 % par la chaleur de processus, la force et la lumière, et le reste est dévolu au transport.

Un mot encore sur l'énergie grise, absente de cette statistique. On estime

que sa part équivaut à 25 % de la consommation finale totale de l'énergie en Suisse, une proportion importante donc. Ces 25 % (ou 38 000 TCAL), représentent l'équivalent de l'importation nette d'énergies qui sont liées à la matière ou à des services et qui entrent dans le bilan énergétique global de la Suisse par leur biais. Importations nettes dans le sens que cette estimation tient compte de l'exportation d'énergie grise.

Que dire des problèmes ? La GEK, nous le verrons encore, attache une importance toute particulière à deux d'entre eux : la « prépondérance » du pétrole du côté de l'approvisionnement et la médiocrité des rendements énergétiques lors de la transformation d'énergie finale en énergie utile. La communauté d'organisations écologiques dans son concept énergétique pour la Suisse (CECH) place les accents différemment : leur taxe d'intervention n'est pas du type **diversification d'approvisionnement — économies d'énergie**, mais plutôt **amélioration du rendement énergétique du système globalement — stabilisation de la consommation d'énergies primaires fossiles et fissiles**.

2. Les perspectives de laisser-faire

Ce chapitre est consacré à l'analyse de l'évolution de la demande finale d'énergies, évolution qui risquerait de se produire si on laissait libre cours aux événements, se fiant en matière d'énergie au fonctionnement de mécanismes spontanés.

a) La méthode

La méthode du travail perspectif réalisé par le « St. Galler Zentrum für Zukunftsorschung » pour le compte de la GEK est caractérisée par une double approche : premièrement, les estimations se fondent sur des données d'ensemble, puis les résultats obtenus sont confrontés à ceux d'une seconde approche, qui part des secteurs de consommation d'énergie pris individuellement.

Les données d'ensemble qui sont entrées dans l'approche globale sont de deux ordres : perspectives démographiques d'une part, projections concernant le progrès technologique d'autre part. Puis intervient la traduction de ces données de départ en termes d'estimations concernant l'évolution de la productivité du travail. Cela permet d'évaluer la trajectoire probable de la croissance économique, c'est-à-dire l'évolution du PIB.

Des estimations concernant l'évolution de l'élasticité de la demande d'énergie par rapport au PIB permettent enfin de saisir l'évolution probable de la demande d'énergie. Par élasticité, on entend le rapport entre deux variations relatives, en l'occurrence le rapport suivant :

variation en % de la demande d'énergies

variation en % du PIB

L'observation historique nous montre qu'il existe une relation fonctionnelle étroite entre la croissance économique et le recours de plus en plus intensif aux énergies.

Si un accroissement de 1 % du PIB (une croissance économique de 1 % donc) coïncide avec une augmentation de la demande d'énergies finales de l'ordre de 1,7 %, l'élasticité sera de 1,7 %. C'est celle que l'on a enregistrée en Suisse durant les vingt dernières années. Pour les scénarios de laisser-faire, on a admis que cette élasticité tombe progressivement à 1 pour la période allant de 1975 à l'an 2000, ce qui signifie qu'une croissance annuelle de 2,5 % du PIB exigerait, à l'avenir et en moyenne, une augmentation de la demande finale d'énergie de 2,5 %.

Les résultats intermédiaires issus de l'approche macroéconomique ont été ensuite passés par le crible d'une analyse à partir de la base, à partir des lieux effectifs d'absorption d'énergies. Cette analyse est partie d'un examen de l'évolution historique de la consommation par branches. Elle a été prolongée d'un travail perspectif, compte tenu des progrès techniques probables. Un examen minutieux a été accompli pour déterminer la fourchette des évolutions techniques possibles dans les domaines gourmands en énergie.

Il faut noter ici un fait important, qui caractérise ce type de travaux perspectifs. L'expérience prouve que la voie globale fournit très généralement des chiffres plus élevés que la voie qui passe par l'addition des différentes potentialités de consommation secteur par secteur, branche par branche. Cette constatation se vérifie même dans la perspective historique ! La somme des débouchés connus et des besoins établis en énergie est inférieure à la consommation globale d'énergie. Autrement dit, la capacité d'absorption en énergie

de nous tous, pris ensemble, semble être plus grande que la somme de nos besoins pris individuellement et le gaspillage que nous sommes disposés à avouer. Il convient de ne pas perdre de vue cette constatation empirique, qui plaide en faveur d'une certaine prudence dans le maniement d'études perspectives qui agrègent des emplois partiels d'une quelconque ressource.

L'ajustement des résultats obtenus par les démarches macro- et microéconomiques s'est fait au moyen d'analyses et de comparaisons avec des données internationales.

Une fois épurés, les résultats de ces perspectives ont été confrontés avec les différentes hypothèses concernant l'évolution des prix relatifs de l'énergie. On a essayé en particulier de déterminer la sensibilité de réaction de la demande globale d'énergie au cas où le prix relatif de l'énergie viendrait à augmenter à raison de 1 % l'an d'ici la fin du siècle.

b) Les hypothèses de la GEK et leur justification

Il y a lieu de justifier ici deux hypothèses controversées : celle d'une croissance annuelle du PIB de 2,5 % et celle de la stabilité du prix relatif de l'énergie.

Certains critiques des travaux de la GEK prétendent qu'une croissance de 2,5 % est exagérée et qu'en conséquence, les besoins futurs en énergies sont surestimés dans le rapport de la GEK. Je partage cet avis, 2 % m'auraient paru plus réalistes. La GEK a toutefois mûrement réfléchi cette hypothèse. Elle la croit raisonnable et souhaitable à la fois. Pourquoi ?

D'abord, en raison du fort accroissement des qualifications de la main-d'œuvre en Suisse, fruit de l'effort actuel de formation. Ensuite, la GEK est d'avis que la spécialisation croissante sur un plan international va pousser la Suisse à développer les activités économiques là où la valeur ajoutée par travailleur est en rapide hausse. Le troisième élément qui

plaide en faveur de l'hypothèse d'une croissance réelle relativement élevée est le recours à des technologies de plus en plus capitalisées et sophistiquées.

Il convient d'ailleurs de ne pas confondre ici l'évolution de la croissance avec celle du confort de la vie. Il se peut en effet fort bien que ces nouvelles technologies — en particulier celles qui ménagent l'environnement et les ressources naturelles — n'augmentent pas le confort de vie, mais le diminuent au contraire, tout en stimulant la croissance du PIB.

Un dernier élément enfin pèse lourdement dans la balance. Il tient à la croissance nécessaire pour maintenir ce que l'on nomme « l'acquis social ». C'est une préoccupation réelle de tous ceux qui s'adonnent à de la prospective dans ce pays. Le point central de cette problématique réside dans la très nette tendance au vieillissement de la population, avec les charges sociales qu'il entraîne.

Qu'en est-il de l'autre hypothèse fondamentale, celle de la stabilité des prix relatifs de l'énergie ? Deux arguments principaux peuvent être invoqués à l'appui de cette hypothèse. L'attitude de l'OPEP d'abord, qui insiste au niveau de la formulation de sa propre politique des prix sur cette stabilité des prix relatifs. Les producteurs de pétrole exigent en effet un échange équivalent, une contre-valeur stable de leur pétrole en termes de biens et services produits par les pays industrialisés. Ce postulat est déjà en rupture patente avec l'évolution du passé, nous l'avons souligné plus haut.

Le second facteur qui appuie l'hypothèse d'une stabilité des prix relatifs tient aux efforts faits par les consommateurs de pétrole en vue de substituer du capital à de l'énergie. Le recours à des technologies plus sophistiquées qui améliorent les rendements énergétiques provoque une intégration croissante de l'utilisation et de la transformation d'énergies dans

Sensibilité du scénario I à des variations de la croissance économique et / ou des prix relatifs

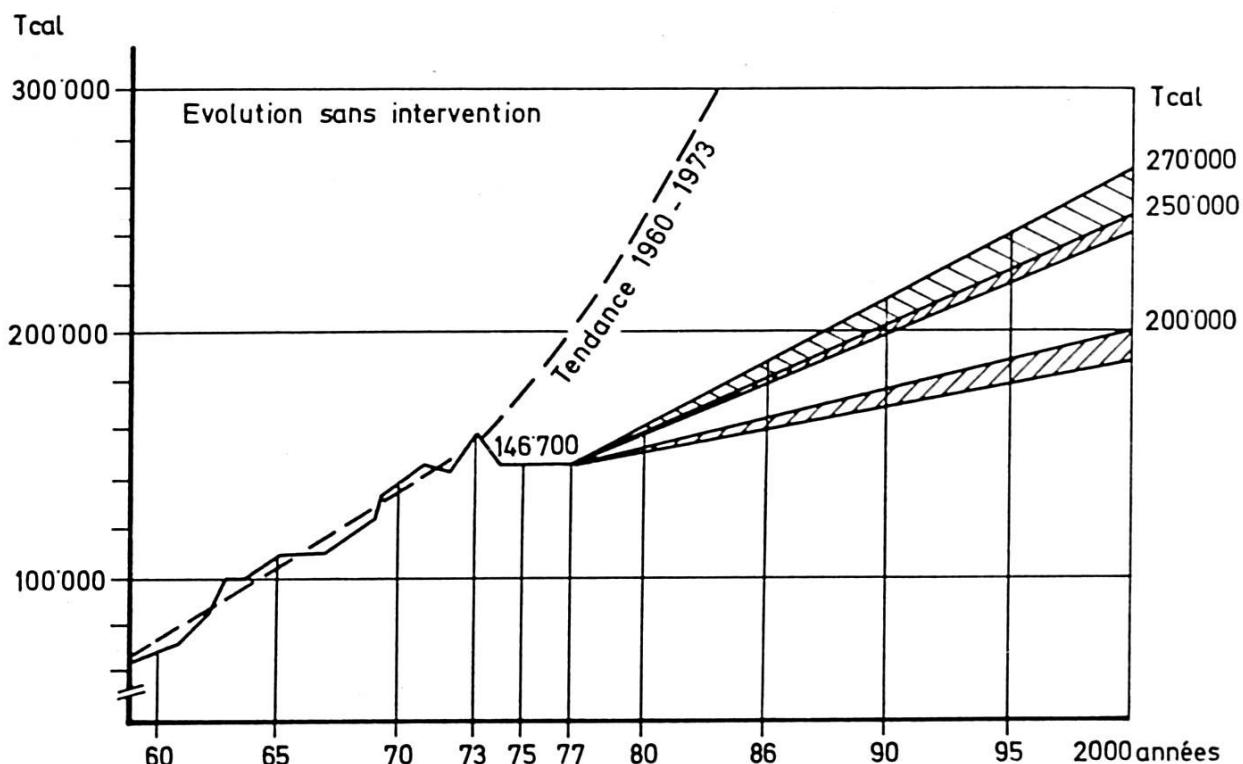


Fig. 4

la texture technique générale des économies développées. Les méthodes de transformation d'énergie se capitaliseront rapidement, ce qui diminuera forcément l'incidence relative du coût des agents énergétiques sur l'ensemble des coûts liés à l'exploitation des systèmes énergétiques. Devant cette évolution, l'hypothèse d'un parallélisme entre le rythme de variation du prix de l'énergie et celui qui caractérise l'ensemble des prix est la plus plausible.

c) Les résultats

La figure 4 représente l'éventail couvert par les scénarios sans intervention. Pour les différents couples d'hypothèses,

on en arrive aux perspectives de consommation suivantes pour l'an 2000 :

Taux de croissance en %

PIB	Prix relatifs de l'énergie	Consommation finale en TCAL en l'an 2000
2,5	0	270 000
2,5	1	250 000
2	0	250 000
2	1	240 000
1	0	200 000
1	1	190 000

Le niveau actuel de consommation est de l'ordre de 150 000 TCAL. Ces résultats montrent à l'évidence que les facteurs d'influence les plus puissants découlent de la croissance économique.

3. Le potentiel d'économies d'énergie

Ce chapitre est destiné à faciliter au lecteur le passage des scénarios de laisser-faire aux scénarios avec interventions, qui constituent l'aboutissement des travaux de la GEK.

a) La méthode de travail

Dans l'examen du potentiel d'économies d'énergie finale, la GEK a fait un travail de bénédiction, généralement reconnu. Au point de départ se place un catalogue de plus de 200 mesures particulières qui ont été puisées dans la littérature spécialisée et dans des discussions d'experts. Cet inventaire comportait à peu près tout ce que l'on peut imaginer : une palette allant de mesures très particulières dans tel ou tel domaine technique à des mesures d'orientation très générales de la consommation d'énergies. Le sublime côtoyait le grotesque : l'un et l'autre furent éliminés au cours d'un examen minutieux. Furent victimes de ce tri la recommandation faite à la ménagère suisse d'augmenter sa consommation de soja, très favorable du point de vue énergétique, de même que, et c'est plus regrettable, des recommandations relatives à une politique globale des prix et tarifs d'énergie.

L'épuration de la liste des 200 propositions s'est faite sur la base d'une grille

multicritères, faisant la part pour chacune des mesures envisagées des éléments suivants : potentiel d'économies en termes de TCAL, effet de substitution du pétrole, conséquences juridiques, protection de l'environnement, sécurité d'approvisionnement, incidence sur les structures socio-économiques, facilité d'administration et incidence sur le consommateur.

La GEK a finalement retenu 70 mesures : 33 d'entre elles intéressent le domaine de la chaleur de confort, en particulier l'isolation thermique et l'amélioration des systèmes de chauffage ; 15 concernent le domaine force ; 9 le domaine énergétique proprement dit, soit la production et l'approvisionnement ; 3 mesures sont enfin de nature générale, elles intéressent la recherche scientifique, la promotion du stockage d'énergies et le financement de la politique énergétique moyen d'une taxe.

Citons trois exemples pour illustrer le travail d'évaluation accompli par la GEK. L'isolation thermique des bâtiments anciens dans le cadre d'une rénovation a obtenu de très bonnes notes dans l'évaluation multicritères (potentiel d'économies : 4000 TCAL). Il en va de même du décompte individuel de chauffage (2500 TCAL). L'obligation de fermer systéma-

tiquement les volets est apparue très peu convaincante (240 TCAL).

Au chapitre des critiques, il convient de regretter que la GEK n'ait pas approfondi l'analyse des mesures susceptibles d'améliorer l'efficacité de la production et de la distribution d'énergies. Il y a là une lacune qu'il va falloir combler.

b) La taxe sur l'énergie

Les scénarios avec intervention au niveau fédéral ne peuvent être conçus efficacement sans moyens de finance-

ment. La GEK a donc été amenée à imaginer un impôt, ou plutôt une taxe, dont les coordonnées ressortent de la figure 5.

La taxe poursuit deux buts : introduire un élément de direction sur le marché de l'énergie d'abord, récolter des fonds pour financer le passage à des techniques plus évoluées de consommation d'énergies ensuite ; des techniques qui soient moins immédiates et plus rentables énergétiquement parlant que celles qui prévalent à l'heure actuelle.

LA TAXE SUR L'ENERGIE

PERCEPTION EN FONCTION DE LA CAPACITÉ CALORIFIQUE

→ EFFET ÉNERGETIQUE

- BUTS :
- RENTABILITE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
 - ÉNERGIES NOUVELLES
 - SUBSTITUTION DU PÉTROLE

EXONERATIONS : NOUVELLES ÉNERGIES, BOIS, DÉCHETS

INCIDENCE SUR LES PRIX

VARIANTE	III B	III C	III D
CARBURANTS	1,6	2,9	5,5
MAZOUT	5,2	9,6	18,1
ÉLECTRICITÉ	3,1	5,3	10,1
GAZ	3,2	5,9	11,1
CHARBON	2,8	5,2	9,8
INCIDENCE MOYENNE	3 %	6 %	11 %

Fig. 5

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat 066 75 56 63
DELÉMONT	HÔTEL DE LA BONNE-AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert de mars à décembre	Famille W. Courto 066 22 17 58
DELÉMONT	BUFFET DE LA GARE Relais gastronomique Salles pour banquets et sociétés	Famille P. Di Giovanni 066 22 12 88
DELÉMONT	HÔTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres tout confort Salles pour banquets et sociétés	Roland Broggi 066 22 17 77
DEVELIER	HÔTEL DU CERF Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis 066 22 15 14
GLOVELIER	RESTAURANT DE LA POSTE Salles pour banquets, noces, sociétés - Deux salles à manger accueillantes Bien situé au cœur du Jura	Fam. M. Mahon- Jeanguenat 066 56 72 21
MOUTIER	HÔTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	La Direction 032 93 41 61
MOUTIER	HÔTEL SUISSE Rénové - Grandes salles	Famille M. Brioschi-Bassi 032 93 10 37
MOUTIER	CASA D'ITALIA Restaurant - Bar - Gril - Pizzeria	Chez Yan 032 93 40 38

LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU	
	Relais gastronomique au bord du lac Mariages - Salles pour banquets	Jean Marty 038 51 36 51
SAIGNELÉGIER	HÔTEL BELLEVUE	
	Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aménagés pour séminaires - Tennis - Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond	Hugo Marini 039 51 16 20
SAIGNELÉGIER	HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC	M. Jolidon-Geering 039 51 11 21/22
	Salles pour banquets et mariages - Chambres tout confort, très tranquilles	
SAINT-IMIER	HÔTEL DES XIII-CANTONS	C. et M. Zandonella 039 41 25 46
	Relais gastronomique du Jura	
TAVANNES	HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE	Fam. A. Wolf-Béguelin 032 91 23 14
	Salles pour sociétés, banquets, fêtes de famille	

1863



LA GÉNÉRALE SA
BOITES DE MONTRES HOLDING
2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

BOURQUARD SA	2856 Boécourt
BLANCHES-FONTAINES SA	2863 Undervelier
LA FEROUSE SA	2901 Grandfontaine
MANUFACTURE DE BOITES SA	2800 Delémont
METALSA SA	68 Ueberstrass (France)
NOBILIA SA	2900 Porrentruy
VERREX SA	2856 Boécourt

Maisons associées

CRISTALOR SA	2300 La Chaux-de-Fonds
SWISS ASIATIC (Private) LTD	Singapour

1847

La taxe imaginée par la GEK est originale en ce qu'elle met les différents agents énergétiques sur un pied d'égalité du point de vue de la physique, sinon de l'économie. Elle est en effet perçue en fonction du pouvoir calorifique des énergies. Egalité en termes physiques donc, mais non pas en termes économiques, car l'incidence de l'impôt sera d'autant plus élevée que la valeur de marché d'une énergie est basse. Pour des raisons promotionnelles, les énergies renouvelables profitent d'une exonération fiscale.

Passons rapidement en revue l'incidence fiscale de la taxe, en nous fondant sur celle qui est prévue dans le scénario de base de la GEK (III c). L'incidence moyenne de cette taxe est de l'ordre de 6 % de la valeur actuelle de marché des consommations d'énergies taxées. Le schéma 5 montre que cette incidence varie sensiblement d'agent à agent. Si l'on prend les énergies intéressant le chauffage domestique, le mazout — bon marché relativement à l'électricité et au gaz — subit la hausse la plus importante de son prix. On comprendra que l'effet d'une telle taxe sur les prix des carburants reste relativement modeste, lorsque l'on se rappelle que les carburants liquides sont déjà très lourdement taxés par la Confédération.

Qu'en est-il du produit d'une telle taxe ? Celle du scénario III c aurait un rendement annuel de quelque 700 millions de francs. Son affectation serait approximativement la suivante : 500 millions de subventions en faveur de mesures garantissant un emploi amélioré d'énergies, 150 millions à la recherche et au développement et 50 millions environ de frais administratifs. Le rendement de la taxe du scénario III d serait de l'ordre de 1,3 milliard de francs par année.

c) Le passage aux scénarios avec intervention

Le passage des scénarios de laisser-faire aux 11 scénarios avec intervention a été opéré moyennant un critère juri-

dique fondamental, celui de leur compatibilité avec la base constitutionnelle actuelle. Le scénario II suffit à cette exigence ; il prévoit des politiques énergétiques cantonales. Les 10 autres scénarios presupposent un nouvel article constitutionnel conférant à la Confédération de nouvelles compétences.

Les scénarios « fédéraux », du type III c, se distinguent par un certain nombre de variantes telles le recours plus ou moins intensif au charbon ou au chauffage à distance. Quant aux scénarios du type III d, ils visent plus explicitement une stabilisation de la consommation finale d'énergie et comportent une variante qui prévoit l'arrêt des constructions nucléaires après Leibstadt.

Les 11 scénarios de la GEK ne comportent que deux variantes nucléaires. A l'exception des scénarios III d 3/4 tous les scénarios, à quelques détails près, partagent en effet un seul et même programme nucléaire. L'explication de cet état de choses réside dans le postulat de la substitution du pétrole, sur lequel nous reviendrons au chapitre 5.

d) Le potentiel d'économies par faisceaux de mesures

Commençons par retenir un critère juridique en distinguant le potentiel « cantonal » ouvert par les bases constitutionnelles actuelles, du potentiel « fédéral » qui presuppose une modification de la Constitution et notamment l'introduction d'une taxe sur l'énergie.

	1985	2000
Potentiel cantonal	6 %	9 %
Potentiel fédéral	—	16-28 %

Les estimations de la GEK produisent un maigre résultat pour le potentiel cantonal : 6 % de la consommation finale d'énergies en laisser-faire prévus pour 1985, 9 % seulement pour l'horizon 2000. Quant au potentiel fédéral, il est nul jusqu'en 1985, l'introduction d'un nouvel article constitutionnel ne pouvant être envisagée avant cette date. Il faut donc se contenter d'ici là du potentiel canto-

nal. Mais par la suite, un large spectre s'ouvre sur le plan fédéral : un effet d'économie sur la consommation de laisser-faire de 16 % pour le scénario le plus

mou, de 28 % pour le scénario le plus musclé.

La figure 6 représente le potentiel fédéral en termes de flux réels d'éner-

Potentiel d'économies (2000)

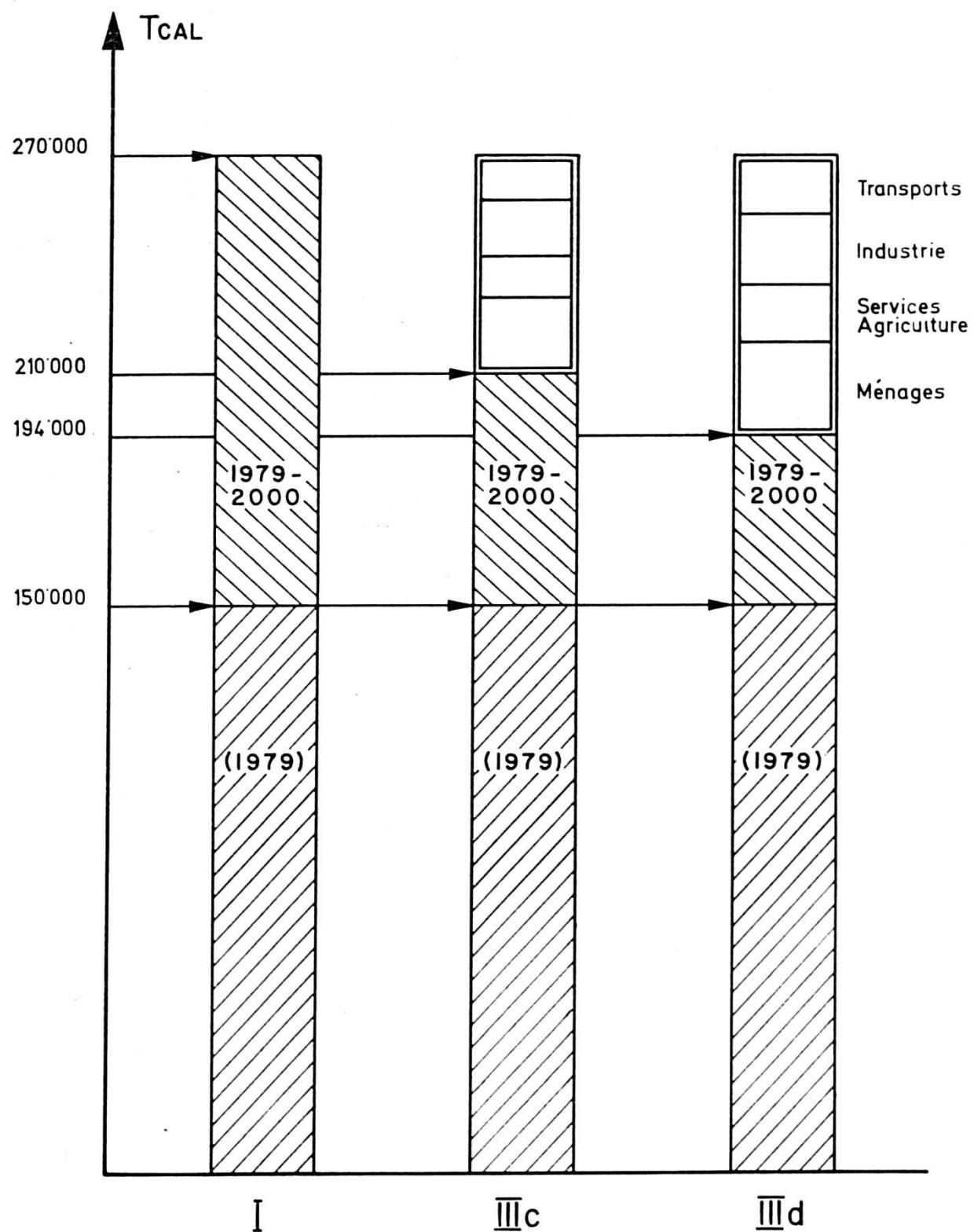


Fig. 6

gies. Le bas du graphique indique le niveau actuel de consommation en termes de calories (150 000 TCAL). Si rien n'est entrepris, si on laisse aller en se fiant aux seuls correctifs spontanés, on en arriverait à une consommation de 270 000 TCAL en l'an 2000. Le scénario de base de la GEK (III c) réduit l'augmentation de la consommation finale de moitié par rapport à l'état de laisser-faire. Transports, industrie, services et agriculture se partagent à parts égales les deux tiers de cet effet d'économie. Le tiers restant est fourni par les ménages, notamment en raison de l'incidence de l'isolation des bâtiments.

4. Comparaison des scénarios de laisser-faire avec les scénarios interventionnistes

La figure 7 retrace les différentes perspectives : I, scénario sans intervention ; II, politiques cantonales en matière d'énergie ; III a, faible intervention de la Confédération, pas de taxe ; III c, moyenne intervention de la Confédération, taxe de 6 % ; III d, très forte intervention fédérale, taxe de 11 %. Cette dernière politique permettrait de stabiliser la consommation finale aux alentours de 200 000 TCAL par an, tout en réunissant les conditions permissives d'une croissance économique de l'ordre de 2 %. Mais cette politique est très contraignante et la GEK estime que les temps ne sont pas mûrs pour l'appliquer. Si l'on compare la figure 7 avec le graphique 4, une ressemblance saute immédiatement aux yeux : la gamme des consommations prévues pour l'an 2000 coïncide. C'est dire que l'approche du laisser-faire, d'une part, et l'interventionnisme, d'autre part, balaiennent le même spectre de consommations finales d'énergies en l'an 2000. Mais s'il est vrai que les deux éventails d'évolution se recoupent au niveau de la consommation finale d'énergie, ils traduisent des réalités socio-économiques franchement différentes. Dans la perspective sans inter-

vention, une consommation finale d'énergie en l'an 2000 de 200 000 TCAL implique que la croissance économique aura été très faible durant les dernières vingt années du siècle (1 % en moyenne annuelle) et que les prix relatifs de l'énergie auront eu plutôt tendance à augmenter. Dans les scénarios avec intervention au contraire, l'évolution de la demande finale d'énergies est compatible avec une croissance de l'ordre de 2 % par an en termes réels. Il est probable que les scénarios plus mous (de type II et III c) permettent d'atteindre une croissance économique plus élevée que les scénarios du type III d. Mais l'ensemble de ces scénarios reste compatible avec les objectifs minimaux de croissance économique que l'on convoite généralement maintenant pour la fin de ce siècle.

Cette constatation fournit probablement l'élément le plus éloquent en faveur d'un article constitutionnel et, à travers celui-ci, en faveur d'une politique nationale de l'énergie.

Tout se résume au fond au choix suivant : veut-on courir le risque de devoir exploiter le potentiel d'économies au

Evolution de la demande finale d'énergie en Suisse de 1960 à 1977 et perspectives jusqu'en l'an 2000 Hausse relative des prix de l'énergie : 1 % par an

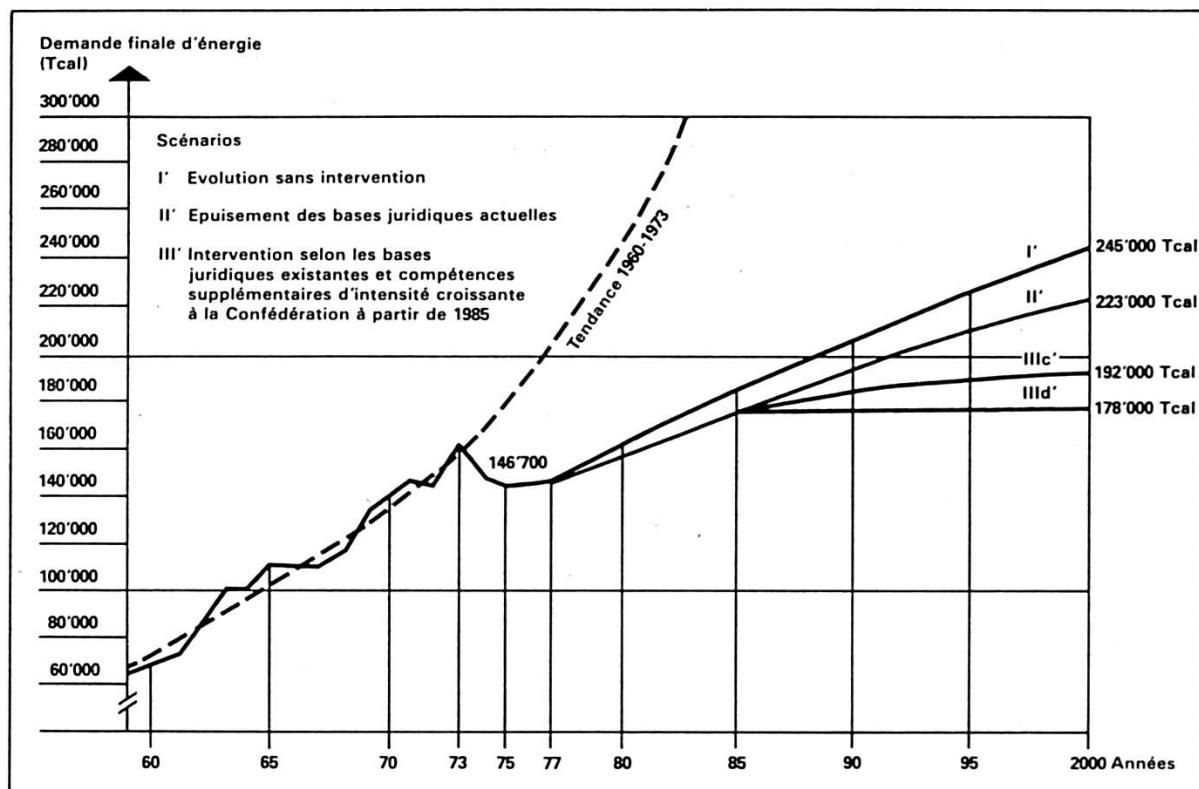


Fig. 7

prix fort d'une restriction de la croissance de l'appareil productif, ou concède-t-on, au contraire, au transfert de compétences vers la Confédération, qui

ouvre la perspective d'une conciliation des impératifs d'une économie d'énergies et d'une croissance économique maintenue ?

5. La substitution

J'aimerais amorcer la discussion de ce problème avec une réflexion sur la signification du terme.

a) Substitution de systèmes et substitution d'énergies

La dialectique entre la GEK et ses critiques s'articule autour de la distinction entre substitution de systèmes et substitution d'énergies. La GEK, en suivant son mandat, concentre son attention sur la substitution du pétrole par le nucléaire pour lequel elle marque une préférence. Les critiques de la GEK raisonnent en

termes de systèmes et trouvent, grâce à cette approche, un argument de taille contre l'option de la GEK. Schématiquement énoncé, cet argument revient à reprocher à la GEK de substituer le gaspillage d'énergie primaire au gaspillage d'énergie finale.

Examinons cette question en détail à partir du schéma 8. Trois niveaux relativement évidents du cycle énergétique y sont distingués : énergie primaire, transformation d'énergies primaires en énergies finales et « utilisation » d'énergies, c'est-à-dire transformation d'éner-

gie finale en énergie utile. Au bas du schéma figurent un certain nombre de critères : critère de la conservation des ressources, critère d'un approvisionnement aussi « autarcique » et aussi auto-suffisant que possible, critère de la diversification des sources extérieures d'approvisionnement et, enfin, critère de la rentabilité qui couvre les contraintes économiques dans leur généralité.

Le volet gauche de ce système à double entrée retrace le concept de substitution des critiques de la GEK, à droite figure la conception de la GEK. Examinons d'abord l'approche de cette dernière.

Conformément à son mandat, la GEK a cherché à diminuer rapidement la dépendance du pétrole. Substitution signifie au fond diversification pour la GEK. Les alternatives n'étant pas nombreuses, elle s'est concentrée sur des agents énergétiques et des technologies immédiatement disponibles, le nucléaire sur-

tout (avec une petite option charbon, qui est susceptible de se substituer à une centrale nucléaire), mais aussi le gaz naturel et, subsidiairement, les « nouvelles » énergies.

En s'inspirant toujours de ses deux critères prédominantes, à savoir la diversification de l'approvisionnement et la rentabilité, la GEK a opté au niveau de la transformation, pour des systèmes de grande envergure et centralisés. Elle se promet beaucoup, au chapitre des économies d'échelle, de ces mégatechnologies.

En ce qui concerne la sphère d'« utilisation» enfin, la GEK concentre ses recommandations sur l'adoption de techniques moins gourmandes en énergie que celles qui prévalent à l'heure actuelle.

Les critiques de la GEK, le CECH¹ en particulier, aimeraient, au niveau des énergies primaires, amorcer dès à présent le passage aux énergies renouvela-

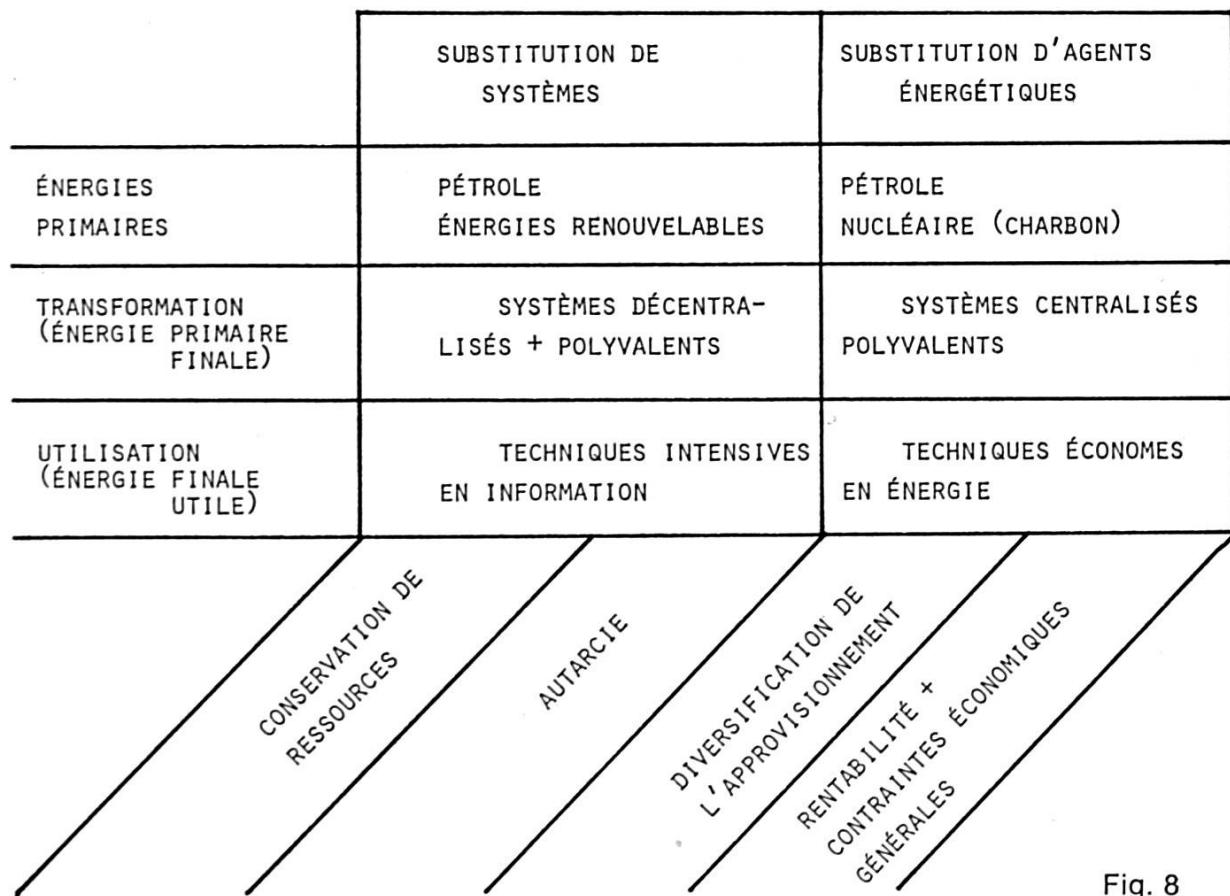


Fig. 8

¹ Cf. à ce sujet « Au-delà de la contrainte des faits », une contribution des organisations écologiques à la conception globale de l'énergie suisse ; éd. World Wildlife Fund (WWF) Suisse, Zurich.

bles. Hostiles au nucléaire, il lui préfèrent en cas de besoin le charbon.

Pour la transformation d'énergies, les systèmes décentralisés et polyvalents de couplage chaleur-force emportent le soutien des communautés écologiques. On les dit, à juste titre, moins sensibles aux pannes entraînant la paralysie de secteurs entiers d'approvisionnement que ne le sont les mégatechnologies prônées par la GEK. Aussi cette dernière a-t-elle été amenée à prévoir de considérables réserves de capacité : 1000 MgW de puissance électrogène thermique durant toute la période de chauffage, à savoir 6 mois par année.

Quant à l'utilisation finale d'énergies, le CECH met l'accent sur des techniques intensives en information. Expliquons-nous sur la signification de cette terminologie.

Il y a, à mon sens, deux moteurs essentiels du progrès économique et technique : l'information et l'énergie. Point n'est besoin ici de définir l'énergie. Le terme « information » mérite une explication : il couvre la connaissance et le savoir-faire technique. Le prodigieux essor économique et technique que notre civilisation a réussi à partir de la révolution industrielle dans la Grande-Bretagne de l'aube du XIX^e siècle est redéivable à une conjugaison de l'information et de l'énergie. L'information a été accumulée, pas à pas, par des générations de penseurs et savants qui se sont relayés depuis la Renaissance au moins. Le déclic est intervenu lorsque l'information « théorique » s'est mutée en information technique et que cette dernière a débouché sur l'exploitation d'énergies, en particulier fossiles. Pour rester en Angleterre, c'est le passage des Isaac Newton aux James Watt. Il a ouvert une époque capable de transformer un stock inerte de matières, le charbon et plus tard le pétrole, en richesse et cela grâce à un autre stock, le capital d'information. Cet essor technico-économique a dû être acheté au prix de la diminution progressive des stocks de ressources non renouvelables.

De rentiers de la nature, nous sommes devenus des exploitateurs, grâce à notre intelligence technique.

L'option qui reste ouverte à très long terme — je reviendrai sur ce sujet au chapitre 7 — ne se présente pas en termes d'alternatives multiples, si l'on veut éviter la raréfaction des ressources non renouvelables, il va falloir, à un moment donné qui peut paraître aujourd'hui encore lointain, opter pour les énergies renouvelables. Ce sera le cas lorsque les ressources fossiles et fissiles seront épuisées.

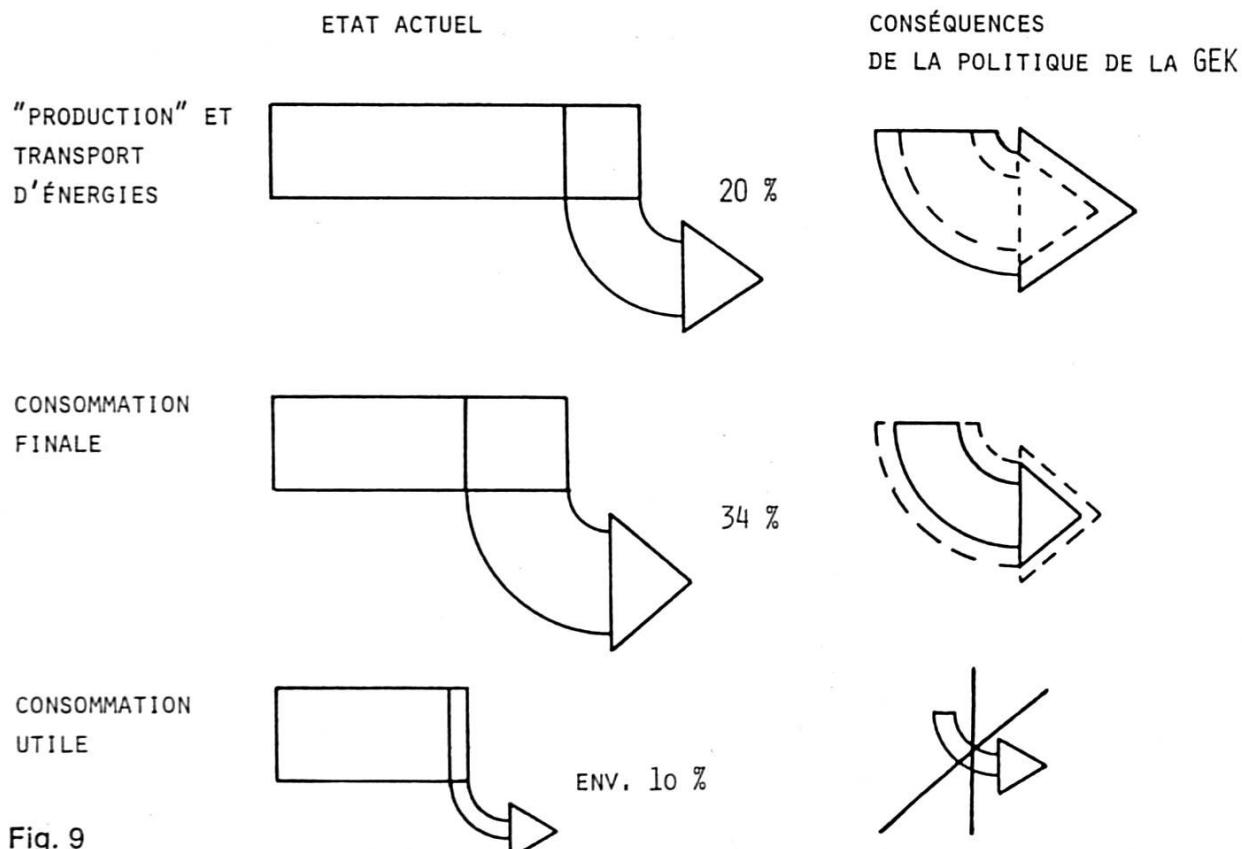
Dans cette perspective, l'« information » jouera à nouveau un rôle de premier plan. Très utile dans un premier temps au ménagement des ressources épuisables puisqu'elle est susceptible d'ouvrir la voie à de nouvelles techniques plus économies en combustibles, elle saura peut-être, dans un deuxième temps, ouvrir le passage à des cycles fermés de transformation d'énergies renouvelables.

Cela dit, les options de la GEK et du CECH se rejoignent sensiblement au niveau de l'emploi final d'énergies. Les deux prônent un programme de conservation d'énergies et parallèlement, un grand effort pour améliorer les rendements des installations consommatrices d'énergie finale. Les différences essentielles se révèlent aux niveaux des moyens de production de chaleur et de force d'une part, et des énergies primaires, d'autre part. « Au-delà de la contrainte des faits » argue en particulier que les économies d'échelle permises par la centralisation des systèmes en mégatechnologies sont plus que compensées par des effets négatifs tels la concentration des risques et des coûts sociaux de toute nature.

b) L'argument du « gaspillage d'énergies primaires »

La figure 9 traduit cette problématique en termes de diagrammes de pertes d'énergie.

Diagramme des pertes



Qu'en est-il du statu quo ? Au niveau « production », les pertes d'énergie sont encore relativement faibles grâce au rôle prédominant que la force hydraulique joue dans la production d'électricité. Au niveau de la consommation finale, avec une perte de l'ordre de 34 %, la situation actuelle est assez préoccupante. Ce sont surtout les mauvais rendements des systèmes de chauffage et des automobiles qui causent ces pertes. Au passage d'énergie finale en énergie utile, il y a encore quelque 10 % de pertes. C'est l'équivalent du gaspillage pur.

Si on adoptait le scénario IIIc de la GEK, par exemple, la situation se modifierait drastiquement : élimination du

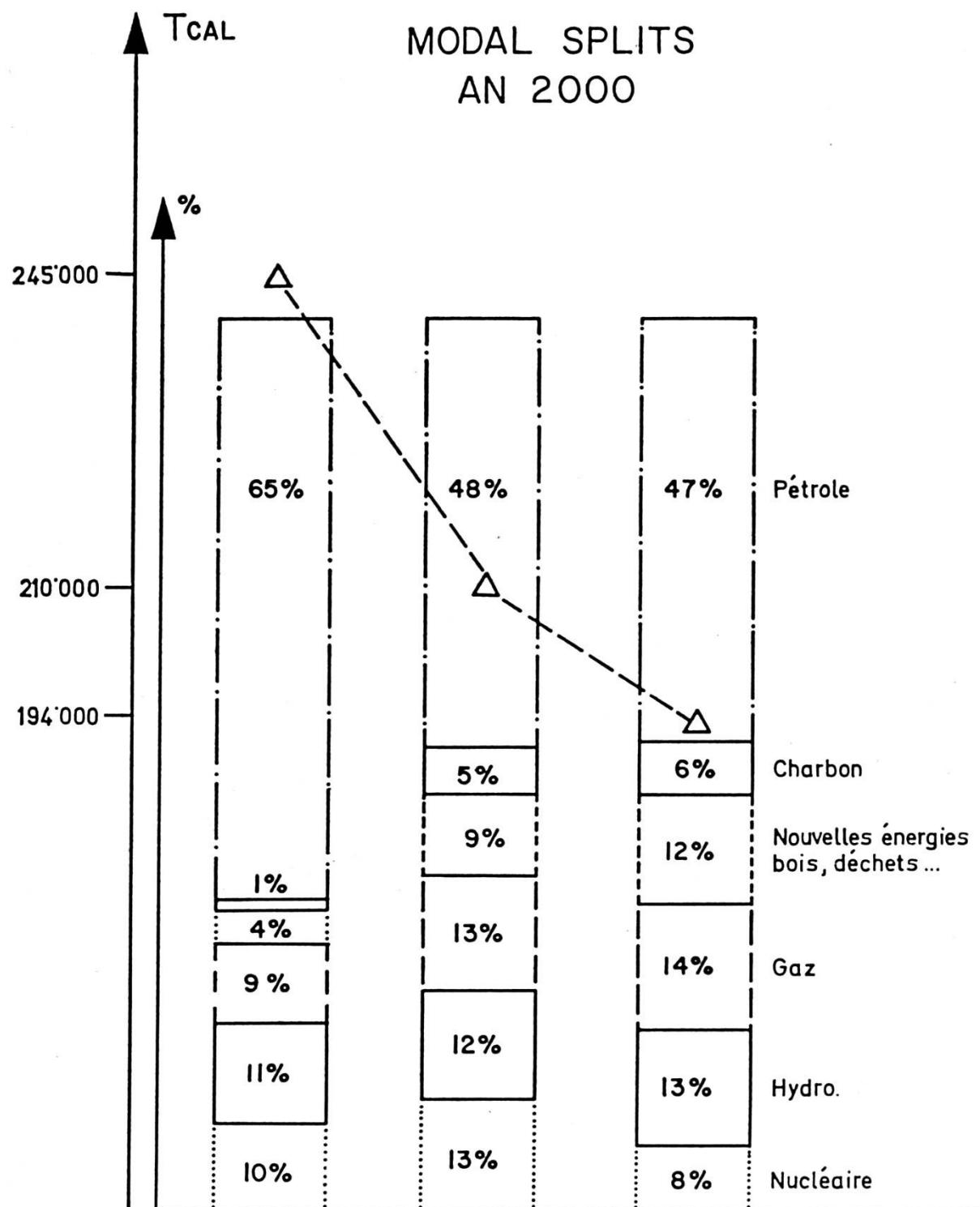
gaspillage et diminution importante des pertes au stade de la consommation finale, mais augmentation considérable du pourcentage de pertes au stade de la production d'énergie. Il y aurait donc un déplacement des sources de pertes d'énergie du niveau final au niveau primaire, déplacement dû principalement au mauvais rendement des centrales électriques thermiques. La récupération à grande échelle de leur chaleur résiduelle par le raccordement des centrales à des réseaux de chauffage à distance ne saura résoudre à elle seule cet effet de déviation, car le gros de la chaleur de confort est consommé durant l'hiver, c'est-à-dire 6 mois par an au plus.

6. Les modal splits

Armée d'évaluations concernant le potentiel d'économies propre à chacun des faisceaux de mesures qui caractérisent les différents scénarios et forte de sa

conception de la substitution, la GEK pouvait arrêter la répartition des rôles parmi les offrants d'énergie.

MODAL SPLITS AN 2000



Δ = consommation global selon scénario

Fig. 10

*Ecoutez ses conseils,
Profitez des nôtres...*



Avec notre aide vous pourrez construire sans problème !
Renseignements et conseils gratuits pour crédits de construction
et prêts hypothécaires.

Rendez-nous visite à nos bureaux d'information :
vendredi matin, à Tavannes, Grand-Rue 9
vendredi après-midi, à Delémont, rue des Moulins 12



**CAISSE HYPOTHÉCAIRE
DU CANTON DE BERNE**

Tél. 031 22 72 31



«Notre hôtesse vous invite...»

... à traverser notre beau Jura, à pousser jusqu'à la pointe de l'Ajoie, à vous arrêter à Boncourt.

La Manufacture de cigarettes F.J. Burrus vous présentera son nouveau centre de production ultra-moderne. Vous y découvrirez l'étonnante métamorphose des feuilles de tabacs en milliers de cigarettes (Select, Parisienne, Kent, Virginie, etc.).

Accompagnés de notre charmante hôtesse, vous assisterez à notre spectacle audio-visuel, puis à la visite commentée de nos installations que contrôlent plus de 450 collaboratrices et collaborateurs.

Venez en groupe ou en société. Toute l'année, du lundi au vendredi. Téléphonez au préalable au 066/75 55 61 pour fixer une date.

Nous vous attendons avec plaisir.

**F.J. Burrus & Cie Manufacture de cigarettes
2926 Boncourt**

a) Méthodes et résultats

Nous avons déjà vu que les 11 scénarios de la GEK recouvrent seulement deux options nucléaires : un programme standard et un programme réduit. Le premier n'est amendé qu'en un point précis, une variante charbon qui prévoit la construction d'une centrale thermique au charbon en remplacement d'une des unités nucléaires de 1000 MgW. Quant au programme réduit, il envisage l'arrêt du recours au nucléaire avec la mise en service de la centrale de Leibstadt.

Le rôle assigné aux différents agents énergétiques peut être résumé de la façon suivante. Le gaz naturel, le nucléaire et les énergies nouvelles sont considérées en tant qu'énergies de substitution. Le pétrole assume un rôle résiduel, il est appelé à combler l'écart qui subsiste entre la demande d'énergie finale prévue et la capacité d'offre des autres énergies qui se dégage de chacun des scénarios.

La figure 10 représente cette répartition des rôles en termes de pourcentages pour un certain nombre de scénarios. Dans le scénario II, fait de politiques cantonales d'énergie, la part résiduelle du pétrole reste très élevée avec 65 %. La part relative des nouvelles énergies demeure faible dans ce scénario. Cela tient, d'une part, à la difficulté de promouvoir les nouvelles énergies moyennant des législations cantonales.

D'autre part, ce modeste pourcentage s'explique à la lumière de la forte consommation finale d'énergies. Avec, rappelons-le, 245 000 TCAL en l'an 2000, le scénario II détient le record de consommation.

Dans le scénario III cG qui a rencontré les faveurs de la GEK, la part du pétrole tombe à 48 %. Cette compression est due à l'économie d'énergie finale (35 000 TCAL en l'an 2000 par rapport au scénario II) mais aussi à un considérable effort de substitution dont profitent les énergies nouvelles, le nucléaire et le gaz.

Le modal split des scénarios qui admettent un moratoire après Leibstadt (III d 3/4), compensent l'effet de ce dernier par un effort accru d'économies (16 000 TCAL) par rapport au scénario III c G et une sensible augmentation de la part dévolue aux nouvelles énergies.

Le tableau 11 indique ce partage des rôles en termes de TCAL. Il met les données de l'an 2000 en regard de la situation en 1975. On peut y constater en particulier qu'il faut concéder d'importants moyens à la Confédération tels que ceux prévus dans les scénarios du type III pour pouvoir stabiliser la consommation du pétrole à son niveau actuel.

b) Les coûts d'approvisionnement

Un mot enfin sur les coûts entraînés par ces différents modal splits. Les travaux

La part des principales énergies en TCAL

	1975	2000		
		II	III cG	III d 3/4
PÉTROLE	111'000	159'000	101'000	91'000
GAZ	5'000	22'000	27'000	27'000
NUCLEAIRE	4'000	25'000	27'000	16'000
NOUV. ÉNERGIES BOIS, DÉCHETS	2'000	10'000	19'000	23'000

Fig. 11

de la GEK démontrent qu'il est raisonnable d'admettre que le **coût global d'approvisionnement en énergie finale est du même ordre de grandeur, quel que soit le scénario.**

Dans l'hypothèse d'un prix relatif constant des énergies et compte tenu des investissements en capital, l'approvisionnement en énergie de la Suisse est devisé à environ 20 milliards de francs pour l'an 2000. Cette estimation se fonde sur les prix de 1977. Elle vaut pour tous les scénarios, perspective de laissez-faire comprise.

7. Les options politiques

Nous allons entamer ce dernier chapitre par une réflexion consacrée à l'incidence de la période de référence sur les options politiques. Nous nous tournerons ensuite vers la question de l'article constitutionnel.

a) L'influence de l'horizon temporel

Les options en matière de politique énergétique dépendent fondamentale-

Il est évident que la charge des investissements est d'autant plus grande que le scénario est interventionniste. Mais l'augmentation du coût en capital fixe est compensée par les économies que procurent les baisses de la consommation directe d'énergies.

Dans l'hypothèse d'une hausse des prix relatifs de l'énergie et, en particulier, du pétrole, les scénarios les plus interventionnistes l'emportent nettement sur les autres du point de vue de leur rentabilité.

ment de l'horizon temporel envisagé. Nous l'avons déjà constaté plus haut : à très long terme, une fois les ressources énergétiques fossiles et fissiles épuisées, notre civilisation devra s'adapter aux impératifs d'un approvisionnement qui se fonde essentiellement sur le solaire à moins que la fusion nucléaire ne devienne réalité. Si l'on part de cette perspective très longue, il peut paraître

Les options politiques

	PERSPECTIVE	OPTION DE FOND	INSTRUMENTS	MOYENS
CECH	TRÈS LONGUE	STABILISATION ÉNERGIE PRIMAIRE	TOUS AZIMUTS ET GLOBAUX	
	LONGUE	STABILISATION ÉNERGIE FINALE	POLITIQUE DE STABILISATION	PLANIFICATION
GEK	MOYENNE	BAISSE DE LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE	POLITIQUE D'INTERVENTION	PLANIFICATION RECURRENTE
	COURTE	DIMINUTION DU GASPILLAGE	POLITIQUE DE PERSUASION	INFORMATION

Fig. 12

important d'amorcer dès à présent un alignement des structures socio-économiques et productives aux contraintes qui découlent du passage aux énergies renouvelables. Autrement dit, plus la perspective est brève, plus on peut se contenter de mécanismes spontanés et peu contraignants en matière de politique d'énergie.

De toute évidence, les milieux écologiques inscrivent leur programme dans la perspective longue. La GEK, de par son cahier des charges, mais aussi en raison de son inclination et par tempérament épouse la moyenne perspective ; une minorité de la commission s'en tient même au court terme.

Le schéma 12 regroupe un certain nombre de caractéristiques de ces deux types de tempéraments. Le propre de la perspective très longue est le postulat de la stabilisation de la consommation d'énergies primaires. Poursuivre cet objectif signifie à la limite subordonner toutes les politiques à une contrainte énergétique.

Si l'on s'en tient à une perspective longue de l'ordre d'un siècle, c'est le postulat de la stabilisation de la consommation finale d'énergie qui retient l'attention. L'objectif est moins ambitieux et se concentre sur les sphères économique et technique. Une politique de stabilisation de la consommation finale d'énergie implique le recours à une planification économico-énergétique contraignante et poussée, mais ses manifestations sont moins globales que cela ne serait le cas des politiques qui visent le très long terme.

L'objectif de la perspective moyenne est la baisse de la croissance de la consommation d'énergie finale. La majorité des membres de la GEK souscrivent à cet objectif. Ils prônent une politique d'intervention, mais rejettent l'idée de subordonner la politique générale à la politique énergétique. L'outil préconisé est celui d'une planification énergétique récurrente, caractérisée par un prudent processus de tâtonnement et une révi-

sion périodique des objectifs et moyens mis en œuvre.

Pour une minorité de la GEK, qui épouse la perspective courte et optimiste, on pourrait se contenter pour le moment d'une politique de persuasion et tabler sur l'imagination et la volonté des entreprises et des cantons.

L'alternative formulée par la GEK est donc en définitive de choisir entre des politiques cantonales d'énergie, d'une part, et une politique fédérale d'autre part. Un article constitutionnel nouveau ouvrirait la voie au second terme de l'alternative.

b) La controverse de l'article constitutionnel

La minorité de la GEK qui rejette résolument l'idée de conférer des compétences énergétiques étendues à la Confédération fonde son opposition sur trois lignes d'arguments.

On y trouve d'abord l'argument fédéraliste, très en vedette dans les débats constitutionnels depuis un certain nombre d'années.

Vient ensuite la mise en garde contre l'illusion de croire qu'il est possible de compenser l'absence d'un consensus social spontané par un article constitutionnel. Les opposants de l'article craignent enfin que l'on finisse par introduire un élément de planification dans l'ordre économique, qui serait susceptible d'en modifier profondément l'inspiration.

Les arguments de la majorité de la GEK sont aussi de trois ordres. Il y a l'idée que la nécessité d'un article énergétique s'inscrit dans l'ordre naturel de l'évolution des choses. Il fut un temps où les problèmes des communications et du transport se posaient avec acuité. Les compétences y relatives passèrent tout naturellement au niveau de la Confédération, après d'âpres discussions certes. Une Constitution fédérale qui épouse la réalité de son époque doit comporter aujourd'hui des compétences en matière de politique d'énergie. Le problème se

pose dans un contexte mondial, pour ne pas dire planétaire. Il appartient donc logiquement à la Confédération d'en assumer la responsabilité.

Pour ce qui est des autres arguments, il en va de la cohérence de la politique énergétique, que l'on imagine difficilement à partir de 26 approches cantonales. S'ajoutent à cet aspect les difficultés de financement auxquelles se heurteraient les cantons. Un dernier argument tient enfin au partage actuel des compétences qui réserve à la Confédération la gestion du dossier nucléaire, sans la doter pour autant de compétences dans le domaine de la promotion d'alternatives. Une situation politique difficile et nuisible au climat civique en résulte.

L'extraordinaire facilité du recours au pétrole appartient à une époque révolue. Nous devons nous habituer dès à présent à l'idée qu'il ne sera plus possible, à l'avenir, de soutenir la croissance économique et le progrès technique par le recours exponentiellement croissant à des ressources non renouvelables, dont le prix relatif ne cesse de baisser. Il faudra par conséquent imaginer de nouvelles solutions qui s'inscrivent dans le cadre d'une véritable politique de l'énergie. Un article constitutionnel en représente une toute première étape sur cette nouvelle voie.

**Administration de l'ADIJ et rédaction
des « Intérêts de nos régions »**

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable :
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire :
Françoise Baumgartner, Moutier

Abonnement annuel : Fr. 25.—
Prix du numéro : Fr. 2.50
Caisse : CCP 25 - 2086

ORGANES DE L'ADIJ
Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire : Françoise Baumgartner, 2740 Moutier
☎ 032 93 41 51

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy ☎ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
☎ 038 51 31 21
François Lachat, 2900 Porrentruy
☎ 066 22 67 57